

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 JUILLET 2023

Procès Verbal

Le Président,



La Secrétaire,





Ouverture de la séance à : 20 h 00

▶ Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Présents à la séance : 12 Quorum : 8

▶ Date de convocation : 06/07/2023

- Présents :
- ▶ BRETIN Christian, BOUGAUD Josiane, COLONOZET Nathalie, LIEVIN Daniel, LAZZARONI Anthony, RIVATTON Xavier, FORAS Annie, PETITJEAN Cyril, JOUFFROY Brigitte, SEGON Astrid, DAUVERGNE Eliane, ROUX Philippe
- Absents excusés :

MENOUILLARD Aline donne procuration à COLONOZET Nathalie

GAUDILLAT Bruno donne procuration à BRETIN Christian

Président : BRETIN Christian

Secrétaire: COLONOZET Nathalie

▶ Ordre du jour :

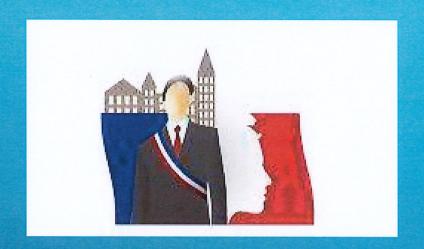
- 1/ Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 9 juin 2023,
- Les jugements du Tribunal Administratif de Besançon en date du 21 et 22 juin 2023 ont annulé pour raison de parité essentiellement pour certaines communes du département dont la commune de Cousance, les résultats des opérations électorales organisées le 9 juin 2023 pour l'élection des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants.

C'est la raison pour laquelle il est remis à l'ordre du jour le point suivant :

Election au scrutin de liste de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023 pour le département du Jura,

3/ Divers et dernières minutes.

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 9 Juin 2023



Délibération

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à 13 pour et 1 abstention (Brigitte Jouffroy).

2/ Les jugements du Tribunal Administratif de Besançon en date du 21 et 22 juin 2023 ont annulé pour raison de parité essentiellement pour certaines communes du département dont la commune de Cousance, les résultats des opérations électorales organisées le 9 juin 2023 pour l'élection des délégués des Conseillers municipaux et de leurs suppléants. C'est la raison pour laquelle il est remis à l'ordre du jour le point suivant : Election au scrutin de liste de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023 pour le département du Jura



Présentation de la liste des candidates et candidats puis vote à bulletins secrets Le maire indique aux élus la composition de la liste qu'il présente.

Il demande aux élus, si une autre liste est prévue. Il lui est répondu par la négative.

- La liste sera donc la suivante :
- BRETIN Christian
- JOUFFROY Brigitte
- LIEVIN Daniel
- COLONOZET Nathalie
- LAZZARONI Anthony
- DAUVERGNE Eliane
- Le maire indique que les 3 premiers noms seront les titulaires et les 3 suivants, les suppléants.
- Il indique que toute rature ou panachage entraîne la núllité du bulletin.
- Il indique également que le vote se fera à bulletin secret.

• Les opérations de vote apportent les résultats suivants :

13 bulletins pour pour la liste présentée 1 bulletin blanc.

Le maire proclame cette liste élue.

3/ Divers et dernières minutes



Chantier Entrée Nord

Le maire indique que les travaux de l'Entrée Nord reprendront dès septembre pour être finalisés à l'automne.

Ils se mettront en œuvre sur une longueur de 150 mètres environ, comprise depuis le Parvis de la Grenette jusqu'à la mairie.

Ces travaux comprendront:

- la confection de trottoirs neufs.
- l'incorporation de 2 arrêts de bus adaptés aux personnes à mobilité réduite.
 lls se situeront au niveau de la place de la Grenette. Un plateau ralentisseur sera prévu à cet effet.
- L'application d'un enrobé dans le cadre des travaux de voirie financés par la Communauté de Communes Porte du Jura.

L'arrivée de nouveaux médecins

• Le maire informe les élus de l'arrivée prochaine de deux médecins européens, le docteur Francisco, médecin espagnol, et le docteur Eleng, médecin roumaine.

Ils s'installeront dans leurs appartements respectifs mi-août.

- Dès qu'ils seront en possession de leur titre de médecin afin d'exercer en France, ils pourront s'installer dans leurs cabinets médicaux, Rue des Ecoles. Ceux-ci sont aujourd'hui en cours de finalisation.
- Leur installation sera à priori possible dès le début de cet automne.

Brigitte Jouffroy signale qu'une communication a déjà été faite sur la gratuité durant un an des logements des médecins.

Le maire lui confirme cette information. Cette gratuité constitue un plus communal afin que nos futurs médecins soient très favorablement accueillis à Cousance. Il lui indique que ce point sera naturellement délibéré lors du prochain Conseil Municipal.

La reprise de la Crèmerie

Le maire informe les élus que l'ex-crèmerie des Saveurs Régionales a trouvé une repreneuse en la personne de Karine ROCHET. Cette jeune dame a bénéficié des accords suivants en vue de son installation :

Initiative Jura

Financement par le Crédit Agricole de Cousance

Caution par la société France Activ

Le fonds a été acquis auprès de l'administrateur judiciaire Maître Leclerc à Lons le Saunier pour un montant de 3 200 € TTC.

Le loyer prévisionnel sera de 360 € TTC.

Le début de l'activité débutera aux alentours du 15 septembre.

Le maire se réjouit de l'ouverture de cette nouvelle boutique au cœur de notre centre de qui viendra compléter les autres commerces de proximité.

Les Résidences des Vignes

Le maire indique que les travaux qui finaliseront les Résidences des Vignes seront les suivants :

- les voiries et les trottoirs,
- les cheminements piétons,
- l'éclairage public,
- les espaces verts.

Ces travaux en principe devront être terminés pour fin juillet.

Plan Communal de Sauvegarde

Le maire indique que 447 communes sur 494 que dénombre le département du Jura devront élaborer un Plan Communal de Sauvegarde pour mars 2025.

Notre commune de Cousance est concernée. Nous serons évidemment amenés à revenir abondamment sur ce sujet.

Fleurissement Communal

Le maire indique que le Jury Départemental nous a rendu dernièrement visite. A l'unanimité les membres présents ont fait part aux élus de la qualité du fleurissement. A cet égard, ils proposeront au Jury Régional qui visitera notre commune en 2024, l'obtention de la 3ème fleur.

Toutefois le maire indique que pour favoriser son obtention, il convient de repenser que peu notre organisation tant sur le plan interne qu'externe.

Dès cet automne, nous saurons mettre en œuvre un système organisationne qui visera à l'obtention espérée de ce futur trophée.

Générale du Solaire

Face aux difficultés géologiques, écologiques et topographiques, la Générale du Solaire, société qui nous avait proposé l'implantation de panneaux photovoltaïques en vue de la production d'électricité abandonne son projet.

Brigade de Gendarmerie mobile

A l'instar des autres communes jurassiennes qui ont candidaté en vue de l'implantation d'une Brigade de gendarmerie mobile, nous sommes toujours en attente du résultat qui devrait être publié prochainement par le ministère de l'Intérieur.

PLU / PLUI

Philippe Roux rappelle aux élus que le Conseil Municipal a dernièrement délibéré pour affecter à la Communauté de Communes Porte du Jura la prise de compétence en matière de PLUI.